

ACCORD DE DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ, DE RENONCIATION AUX RÉCLAMATIONS ET D'ACCEPTATION DES RISQUES

(ci-après la « Décharge de responsabilité »)

EN SIGNANT LE PRÉSENT DOCUMENT, VOUS RENONCEREZ OU CÉDEREZ CERTAINS DROITS LÉGAUX, Y COMPRIS LE DROIT D'INTENTER UNE POURSUITE POUR NÉGLIGENCE, VIOLATION DE CONTRAT OU VIOLATION DE LA LOI SUR LA RESPONSABILITÉ DES OCCUPANTS OU DE RÉCLAMER UNE INDEMNISATION À LA SUITE D'UN ACCIDENT

À LIRE ATTENTIVEMENT!

**J'ACCEPTÉ
(Initiales)**

Je reconnais que la présente Décharge de responsabilité s'applique à toute participation de ma part aux Activités du CAC pendant une période de 12 mois à compter de la date à laquelle je signe la présente Décharge de responsabilité, y compris en ce qui a trait à toutes les Activités du CAC réservées, inscrites à l'horaire et réinscrites à l'horaire avant comme après la date de signature.

**J'ACCEPTÉ
(Initiales)**

À : LE CLUB ALPIN DU CANADA (faisant affaire sous le nom de CAC, et y compris toutes les sections du CAC, qu'elles soient ou non constituées en personnes morales); ALPINE CLUB OF CANADA, CALGARY SECTION; ALPINE CLUB OF CANADA, COLUMBIA MOUNTAINS SECTION; THE ALPINE CLUB OF CANADA, TORONTO SECTION; ALPINE CLUB OF CANADA, WHISTLER SECTION; ALPINE CLUB OF CANADA, YUKON SECTION; GIRLS ON ICE CANADA SOCIETY; SA MAJESTÉ LE ROI DU CHEF DU CANADA, REPRÉSENTÉ PAR PARCS CANADA; et SA MAJESTÉ LE ROI DU CHEF DE L'ONTARIO, REPRÉSENTÉ PAR PARCS ONTARIO et chacun de leurs administrateurs, dirigeants, employés, instructeurs, apprentis instructeurs, guides, leaders, membres, chefs d'expédition, bénévoles, agents, contractants indépendants, entrepreneurs, sous-traitants, représentants, successeurs et ayants droit, participants et organisations participant ou étant liées aux Activités du CAC respectifs (ci-après collectivement dénommés les « RENONCIATAIRES »).

DÉFINITIONS

Dans la présente Décharge de responsabilité, le terme « **Activités du CAC** » inclut toutes les activités, l'hébergement, le transport, les événements et les services fournis, prévus, organisés, menés, parrainés ou autorisés par les Renonciataires et incluent, mais sans s'y limiter : l'alpinisme, l'escalade de rochers, l'escalade de blocs, le dry tooling, le ski alpin, le ski nordique, le télémark, la planche à neige, la motoneige, le grand tourisme, le vélo, la course en sentier, la randonnée pédestre, l'escalade de glace, le trekking, la raquette, l'escalade glaciaire et les autres formes de voyage en arrière-pays; la natation; les expéditions; le camping ou les nuitées en plein air ou dans des refuges, cabanes et gîtes en arrière-pays; l'escalade en salle; l'escalade de via ferrata; la location, l'emprunt ou l'utilisation de skis, de planches à neige, d'équipement d'escalade et d'autre équipement; les démonstrations; les cours d'orientation et d'instruction; les cours de formation aux avalanches; l'approvisionnement en nourriture, en boissons et en eau; les festivals; les jeux en plein air; les démonstrations de produits; le chargement, le déchargement et les déplacements à bord ou à proximité d'hélicoptères, d'autoneiges, de motoneiges, d'aéronefs à voilure fixe, de motomarines et autres véhicules motorisés; ainsi que toutes les autres activités, événements et services liés ou associés de quelque manière que ce soit à ce qui précède.

ACCEPTATION DES RISQUES - AVALANCHES, TERRAIN ALPIN, VOYAGES EN RÉGION SAUVAGE, CONDITIONS MÉTÉO, ETC.

Je suis conscient que ma participation aux Activités du CAC comporte de nombreux risques, dangers et périls. Des avalanches surviennent fréquemment sur le terrain utilisé pour certaines des Activités du CAC et peuvent être causées par des forces naturelles ou par des personnes circulant sur le terrain. J'accepte et reconnais que les Renonciataires peuvent ne pas prévoir si le terrain alpin est sécuritaire pour les Activités du CAC ou si une avalanche peut avoir lieu. Le terrain utilisé pour les Activités du CAC n'est pas contrôlé, n'est pas balisé, n'est pas inspecté et comporte de nombreux risques, dangers et périls, en plus des risques d'avalanche. Ceux-ci incluent, mais sans s'y limiter : corniches; crevasses; falaises; puits de neige; arbres, trous de neige au pied des arbres et souches d'arbres; masses d'eau; courants forts; eau froide; profondeurs d'eau variables ou inconnues; conditions météorologiques en évolution; rochers; éboulements; blocs rocheux; pièges forestiers; trous et dépressions sur ou sous la surface neigeuse; falaises; conditions d'enneigement variables et difficiles; routes d'autoneiges, routes d'accès aux ressources, pistes de traîneau, berges de route, clôtures et autres structures d'origine humaine; vents forts; foudre; incendies de forêt; immersion dans la neige; défectuosité de l'équipement, y compris l'équipement associé ou lié à l'escalade, au rappel et à l'assurance; conditions de terrain et de déplacement glissantes et difficiles; chute de glace, d'équipement ou d'autres objets; glace mince ou fondante; effondrement d'une chute d'eau gelée; accès aux aires d'embarquement, de débarquement et d'atterrissage des hélicoptères; impact ou collision avec d'autres personnes, véhicules ou objets; glissades, trébuchements et chutes; variations extrêmes du terrain et des sentiers; avertissements ou instructions incomplets; effets de l'altitude, y compris l'œdème pulmonaire et l'œdème cérébral; maladies infectieuses contractées par virus, bactéries, parasites et champignons et pouvant être transmises par contact direct ou indirect; se perdre ou se trouver perdu ou séparé de son groupe ou de son guide; perte d'équilibre ou de contrôle; rencontres avec des animaux domestiques et sauvages; rencontres avec faune ou flore dangereuse ou venimeuse; effets du manque de condition physique; décès; blessures, notamment : foulures, entorses, choc, stress, nausées, maladies d'origine alimentaire; diarrhée, brûlures, coupures, écorchures, fractures ou os cassés, empalement, noyade, hypothermie, perte de membres, engelures, coups de soleil, coups de soleil, déshydratation, maladie, lésions des tissus mous, lésions au cou, à la tête et au cerveau, paralysie, lésions psychologiques, autres lésions corporelles; services de premiers soins ou de sauvetage négligents; réactions allergiques; accidents de transport; contamination des aliments ou de l'eau; négligence d'autres personnes, y compris d'autres participants; et **NÉGLIGENCE DE LA PART DES RENONCIATAIRES.**

JE COMPRENDS QUE LA NÉGLIGENCE INCLUT L'OMISSION DE LA PART DES RENONCIATAIRES DE PRENDRE DES MESURES RAISONNABLES POUR ME GARDER EN SÉCURITÉ OU ME PROTÉGER OU M'AVERTIR DES RISQUES, DANGERS ET PÉRILS LIÉS À MA PARTICIPATION AUX ACTIVITÉS DU CAC. Les risques supplémentaires liés aux déplacements en hélicoptère à destination ou en provenance des lieux d'Activités du CAC comprennent : déplacements au-dessus d'un environnement montagneux ou alpin; écrasements d'hélicoptère; collision avec les pales et les rotors de queue en rotation d'hélicoptère; dysfonctionnement mécanique d'hélicoptère; et erreur de pilotage.

Je suis conscient que la communication en terrain alpin est difficile et que dans l'éventualité d'un accident, il est possible que les secours et les soins médicaux ne soient pas disponibles. Les conditions météorologiques alpines peuvent être

extrêmes et changer rapidement de manière imprévisible, augmentant ainsi les risques de se déplacer à pied ou par hélicoptère, autonome ou motoneige.

AVIS AUX PLANCHISTES ET AUX TÉLÉMARQUEURS – RISQUE ACCRU

Contrairement aux systèmes de fixation/bottes de ski alpin, les systèmes de fixation/bottes de planche à neige et de certains systèmes de fixation/bottes de télémark ne sont pas conçus ou prévus pour être libérés et ne seront pas libérés dans des circonstances normales. Je comprends que le système de fixation/bottes est un système qui ne se libère pas, et que ledit système ne réduira pas le risque de blessure en cas de chute et augmentera le risque de ne pas survivre à une avalanche.

JE SUIS CONSCIENT DES RISQUES, DANGERS ET PÉRILS ASSOCIÉS À MA PARTICIPATION AUX ACTIVITÉS DU CAC ET J'ACCEPTÉ LIBREMENT ET ASSUME ENTIÈREMENT TOUS CES RISQUES, DANGERS ET PÉRILS AINSI QUE LA POSSIBILITÉ DE BLESSURES CORPORELLES, DE DÉCÈS, DE DOMMAGES AUX BIENS OU PERTES EN DÉCOULANT. JE RECONNAIS EN OUTRE QUE MA PARTICIPATION AUX ACTIVITÉS DU CAC EST PUREMENT VOLONTAIRE ET QUE JE FAIS LE CHOIX DE PARTICIPER EN DÉPIT DES RISQUES.

**J'ACCEPTÉ
(Initiales)**

DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ ET RENONCIATION AUX RÉCLAMATIONS

Considérant que **LES RENONCIATAIRES** me permettent de participer aux Activités du CAC, j'accepte, par la présente, ce qui suit :

- 1. DE RENONCER À TOUTES LES RÉCLAMATIONS** que j'ai ou pourrais avoir à l'avenir contre **LES RENONCIATAIRES**, et **EXONÉRER LES RENONCIATAIRES** de toute responsabilité pour toute perte, tout dommage, toute dépense ou toute blessure que je pourrais subir, y compris mon décès, ou que mes proches pourraient subir, en conséquence de ma participation aux Activités du CAC, **POUR QUELQUE CAUSE QUE CE SOIT, INCLUANT LA NÉGLIGENCE, LA RUPTURE DE CONTRAT, OU LA VIOLATION DE TOUT DEVOIR DE DILIGENCE FIXÉ PAR LA LOI OU AUTRE, Y COMPRIS TOUT DEVOIR DE DILIGENCE DÛ AUX OCCUPANTS PAR LES RENONCIATAIRES SELON TOUTE LOI APPLICABLE SUR LA RESPONSABILITÉ DES OCCUPANTS. JE COMPRENDS QUE LA NÉGLIGENCE INCLUT L'OMISSION DE LA PART DES RENONCIATAIRES DE PRENDRE DES MESURES RAISONNABLES POUR ME GARDER EN SÉCURITÉ OU ME PROTÉGER OU M'AVERTIR DES RISQUES, DANGERS ET PÉRILS LIÉS À MA PARTICIPATION AUX ACTIVITÉS DU CAC.**
2. La présente Décharge de responsabilité entre en vigueur et lie mes héritiers, mes plus proches parents, les exécuteurs testamentaires, administrateurs, ayants droit et représentants advenant mon décès ou en cas d'incapacité;
3. En ce qui concerne les accidents qui se produisent au Canada, la présente Décharge de responsabilité et tous les droits, devoirs et obligations y afférents entre les parties à la présente Décharge de responsabilité seront régis et interprétés uniquement conformément aux lois de la province ou du territoire où les activités ont lieu et tout litige impliquant les parties à la présente Décharge de responsabilité sera introduit exclusivement dans la province ou le territoire où les activités ont lieu et relèvera de la compétence exclusive des tribunaux de cette province;
4. En ce qui concerne les accidents qui se produisent à l'extérieur du Canada, les parties à la présente Décharge de responsabilité conviennent que la présente Décharge de responsabilité et tous les droits, devoirs et obligations y afférents entre les parties seront régis et interprétés uniquement conformément aux lois de l'Alberta, au Canada, et tout litige impliquant les parties à la présente Décharge de responsabilité sera introduit exclusivement en Alberta et relèvera de la compétence exclusive des tribunaux de cette province.
5. Si une disposition de la présente Décharge de responsabilité est jugée non exécutoire par un tribunal, elle sera alors modifiée pour refléter l'intention du Participant et des Renonciataires. Toutes les autres dispositions de la présente Décharge de responsabilité demeurent en vigueur telles que rédigées.

En concluant la présente Décharge de responsabilité, je ne m'appuie sur aucune représentation ou déclaration verbale ou écrite faite par les Renonciataires relativement à l'aspect sécuritaire des Activités du CAC, à l'exception de ce qui est stipulé dans la présente Décharge de responsabilité.

JE CONFIRME QUE J'AI LU ET QUE J'ACCEPTÉ LA PRÉSENTE DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ. JE SUIS CONSCIENT QU'EN SIGNANT LA PRÉSENTE DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ, JE RENONCE À CERTAINS DROITS LÉGAUX QUE MOI OU MES HÉRITIERS, PLUS PROCHES PARENTS, EXÉCUTEURS TESTAMENTAIRES, ADMINISTRATEURS, AYANTS DROIT ET REPRÉSENTANTS POUVONS AVOIR CONTRE LES RENONCIATAIRES. JE RECONNAIS SIGNER LA PRÉSENTE DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ SANS CONTRAINTE ET DE MON PLEIN GRÉ. J'APPOSE MA SIGNATURE AUX FINS DE LA DÉCHARGE COMPLÈTE ET INCONDITIONNELLE DE TOUTE RESPONSABILITÉ.

Signé en date du _____ e jour de _____ 20 ____.

NOM DU PARTICIPANT EN CARACTÈRES D'IMPRIMERIE
(ou du parent/tuteur légal s'il a moins de 18 ans)

SIGNATURE DU PARTICIPANT
(ou du parent/tuteur légal s'il a moins de

Témoïn : _____
(Signature)

(Nom en caractères d'imprimerie)